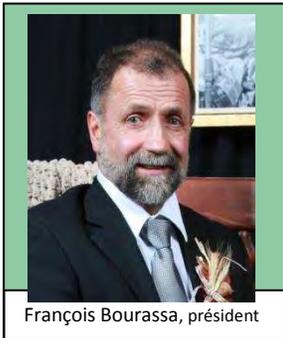


Solidarité agricole

Septembre 2014, vol. 27, n° 4

UPA FÉDÉRATION DE
L'UPA-ESTRIE

ÉDITORIAL



François Bourassa, président

Bonjour Productrices,
Producteurs,

Septembre apporte son lot d'activité intense et de récoltes dans la plupart des productions. La reprise de l'activité syndicale s'installe. Les rencontres et les réunions se font plus fréquentes.

Depuis 12 ans, septembre rime avec *Portes ouvertes sur les fermes du Québec*. Voici une occasion privilégiée de rapprocher le consommateur de la matière première de son assiette quotidienne.

Cette journée sera aussi l'occasion de mettre de l'avant nos bonnes pratiques en matière de bien-être animal, faisant ainsi contrepoids aux manchettes trop fréquentes de maltraitance. Dans chaque profession, il y a des cowboys qui par leur comportement, viennent causer préjudice à l'ensemble des professionnels pratiquant le métier selon les règles de l'art.

Les Portes ouvertes représentent aussi une opportunité de rappeler votre apport à l'économie. Il faut le marteler souvent. Ce n'est pas un réflexe suffisamment naturel de considérer l'agriculture comme une activité économique au même titre que les autres secteurs. À preuve; bien qu'il faudra toujours manger, il faut constamment se battre pour protéger les terres cultivables du Québec qui ne représentent pourtant que 1 % du territoire.

Enfin, amener des citadins à la campagne c'est aussi leur faire prendre conscience que nous sommes les jardiniers du paysage.

Voilà plusieurs bonnes raisons de continuer d'organiser les *Portes ouvertes sur les fermes du Québec* et différentes activités de valorisation de la profession tout au long de l'année.

Comme administrateurs de notre Union, il est également important de se rapprocher des producteurs. La nécessité de la grande opération *À la rencontre des producteurs* ne fait aucun doute. C'est en se rencontrant et en se parlant qu'on va se connaître et stimuler notre action collective.

Je vous souhaite un bel automne, de bonnes récoltes et de belles rencontres.

Élection à la vice-présidence

Il y aura élection à la vice-présidence de la Fédération de l'UPA-Estrie à l'assemblée générale du 15 octobre 2014.

Des bulletins de mise en candidature sont disponibles à la Fédération de l'UPA-Estrie. Ces bulletins doivent être complétés et déposés à la Fédération de l'UPA-Estrie avant le 6 octobre 2014 à 16 h 30.

Election for the president's chair

There will be an election for the vice-president's chair at the General Assembly October 15, 2014.

The nomination forms are available at the Fédération de l'UPA-Estrie. These forms must be completed and returned to the Fédération de l'UPA-Estrie, before 4:30 p.m., October 6, 2014.

SOLIDARITÉ AGRICOLE

Périodique produit et publié par la Fédération de l'UPA-Estrie
4300 boul. Bourque, Sherbrooke, Qc J1N 2A6
819 346-8905 (fabrication syndicale)
Sans frais 1 855 741-8905
www.estrie.upa.qc.ca

Distribution : fermes familiales de l'Estrie
Tirage : 2 850 exemplaires
Dépôt légal : ISSN 1488-4372
Envois poste-publication no de convention : 40026310

ESPACES PUBLICITAIRES ANNONCER VOS ACTIVITÉS

Abonnements : 2 750 entreprises agricoles
Valéry Martin 819 346-8905
vmartin@upa.qc.ca

Date de tombée : 17 octobre 2014
Date de parution : 6 novembre 2014

Dans ce numéro :

Questions-réponses sur le transport	3
Portes ouvertes 2014 en Estrie	4-5
Rendez-vous de la relève à Racine	7
Les femmes et l'agriculture	9
Préparation pour le marché de détail (2 ^e partie)	11
Calendrier des AGA des syndicats locaux	15

Bienvenue aux nouveaux membres*

#	Entreprises	Membres	Production	Syndicat local
1.		Caroline Morin & John Deboer	Laitière	Coaticook
2.	Gestion Denis Armstrong inc	Mario Côté	Porcine	Haut-Saint-François
3.	Ferme ALSUM senc	Josée Delude & Summer Mason	Laitière	Val Saint-François

* Un nouveau membre est un nouveau producteur (nouvelle entreprise) ayant signé volontairement son bulletin d'adhésion depuis la dernière parution.

Crédit de cotisation pour les fermes ayant des revenus bruts de moins de 20 000 \$

Une mesure de crédit de cotisation est en vigueur à l'UPA et s'applique à certaines entreprises agricoles. Ce crédit vise à soutenir les fermes de groupe à faible revenu en les allégeant d'un paiement équivalent au montant d'une cotisation simple pour l'année 2015.

**Informez-vous!
Le crédit de cotisation,
c'est peut-être pour vous!**

Parmi les conditions de base pour être admissible au programme de l'UPA :

- ✓ Être un producteur agricole enregistré comme une ferme à cotisation double pour l'année courante (2014), (642 \$);
- ✓ Être en conformité avec le règlement sur les cotisations en ayant acquitté ses cotisations à l'UPA, et ce, incluant l'année en cours;
- ✓ Faire la démonstration de revenus agricoles bruts d'une valeur inférieure à 20 000 \$ pour l'année 2013;
- ✓ Remplir le formulaire conçu à cet effet et l'expédier à l'UPA avant le 31 octobre 2014 (le crédit s'appliquant sur l'avis de cotisation de 2015).

Si vous répondez à tous les critères, vous pourriez bénéficier d'un crédit équivalent à 326 \$, soit le coût d'une cotisation simple à l'UPA. Veuillez vous procurer le formulaire auprès de votre fédération régionale ou sur le site Internet de l'UPA (<http://www.upa.qc.ca>) ou encore en téléphonant au 450 679-0540 poste 8213.

Si votre demande satisfait aux conditions du programme de l'UPA, votre dossier sera ajusté pour le 1^{er} janvier 2015, et la ferme sera automatiquement considérée comme un producteur individuel.

UPA L'Union des
producteurs
agricoles
www.upa.qc.ca

Journée d'information

Le Syndicat des producteurs de cultures commerciales de l'Estrie vous invite à une journée de conférences portant sur les thématiques suivantes :



Syndicat des producteurs
de cultures commerciales
de l'Estrie

Comment optimiser le rendement? - Marie-Ève Rheault, Pionner

Le point sur Agri-Québec – Patrice Blais, La Financière agricole du Québec

Le marché des grains - Jean-Philippe Boucher, GrainWiz

grainWiz

L'avenir des fertilisants - Yannick Méthot, réseau Agrocentre

Profil d'un producteur avant-gardiste - Jean Thétreault, Les Grains Semtech

Date : 10 septembre 2014

Heure : 11 h à 16 h

Endroit : Microbrasserie de Coaticook (devant la Laiterie de Coaticook)

Coût : 15 \$ (dîner inclus)



Places limitées! Pour plus d'information, veuillez contacter Stéphanie Forcier au 819 346-8905, poste 135.

Réponses aux questions sur le transport de machinerie agricole

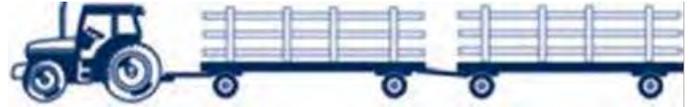
François Thomas, urb., responsable de l'aménagement

Est-ce qu'un «pick-up» peut remorquer une machine agricole de plus de 2,6 mètres de largeur?

OUI. Toutefois, la machine agricole devra respecter le *Règlement concernant la visibilité et la circulation des machines agricoles d'une largeur de plus de 2,6 mètres*.

Est-ce qu'un tracteur peut remorquer une machine agricole ET une remorque?

OUI. Toutefois, la longueur de l'ensemble de véhicules routiers ne doit pas dépasser 23 mètres (19 mètres si le véhicule remorqueur est un «pick-up»).



Est-ce qu'un véhicule de type «Bobcat» doit être immatriculé pour être déplacé sur une remorque sur la voie publique?

OUI. Le «Bobcat» est un véhicule qui doit être immatriculé. Le fait qu'il soit transporté dans une remorque ou qu'il se retrouve ailleurs n'y change rien.

Est-ce que les normes concernant le triangle rouge (marche lente) ont changé?

NON. Toutefois, il est recommandé de se procurer un triangle d'une compagnie reconnue.

Est-ce qu'une moissonneuse-batteuse peut traîner une remorque?

OUI. Toutefois, il s'agit d'une entente administrative exceptionnelle.



Fin de la tolérance des contrôleurs routiers

La Société d'assurance automobile du Québec (SAAQ) a mis fin le 12 août à la tolérance quant à l'application du *Règlement sur la visibilité et la circulation des machines agricoles d'une largeur de plus de 2,6 mètres*.

Vos fournisseurs ont maintenant reçu le matériel vous permettant de vous conformer aux nouvelles règles.

Rappelons qu'au printemps dernier, l'UPA avait obtenu de la SAAQ l'assurance que les contrôleurs routiers allaient faire preuve de tolérance à l'égard du respect des nouvelles obligations découlant de ce règlement, en raison des difficultés rencontrées par plusieurs pour obtenir le matériel requis (bandes réfléchissantes et clignotants, notamment).

Pour en finir avec les remorques

Toute remorque doit être immatriculée. Pour ce faire, présentez-vous dans un centre de service de la SAAQ ou chez l'un de ses mandataires.

Il n'y a aucune pièce exigée lors de l'immatriculation d'une remorque dont la masse nette est de moins de 900 kg.

Pour l'immatriculation d'une remorque d'une masse nette de 900 kg ou plus, vous devrez fournir les documents suivants :

- Certificat de pesée;
- Document attestant la délivrance d'une plaquette de numéro de série (NIV);
- Certificat de vérification mécanique conforme (chez un mandataire de la SAAQ).

Source : http://www.saaq.gouv.qc.ca/documents/documents_pdf/envrac/html/quideremorque.html



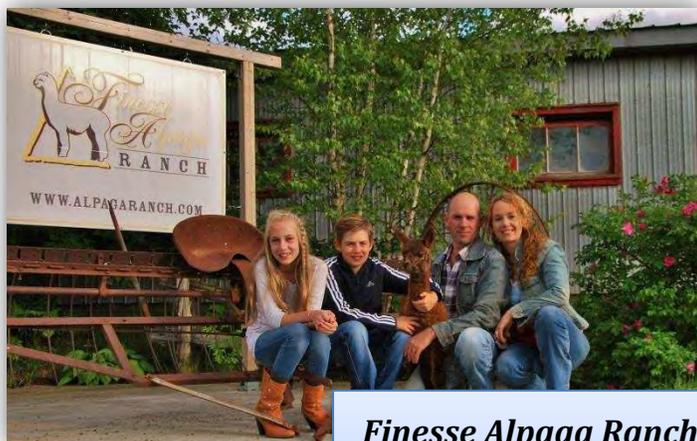
Documentez vos échanges avec la SAAQ

Lorsque vous vous présentez ou que vous téléphonez à la SAAQ pour obtenir de l'information sur ces sujets, nous vous recommandons de noter le nom du préposé qui vous a répondu, la date et l'heure. Ces informations sont nécessaires advenant une contestation.

PORTES OUVERTES SUR LES FERMES DU QUÉBEC

7 septembre 2014, 10 h à 16 h

portesouvertes.upa.qc.ca



Finesse Alpaga Ranch
Alpagas

52, chemin Rodrigue, Mansonville



Ferme Romané
Laitier, acéricole et sylvicole

410, rang 8, Courcelles



Ferme Fontabel
Lait, foin d'exportation,
cultures commerciales

1316, rang 4, Weedon



Ferme Croque-Saisons
Marâcher biologique,
agneaux

111, route 108, Lingwick



Érablière Roy-Philippon
Pommes de terre

283, route 263. Marston



La ferme du Pêché Mignon

*Pêche à la truite, bleuets,
pommes, citrouilles*

110, 1^{er} rang, Saint-Romain



Ferme Brio

Chevaux

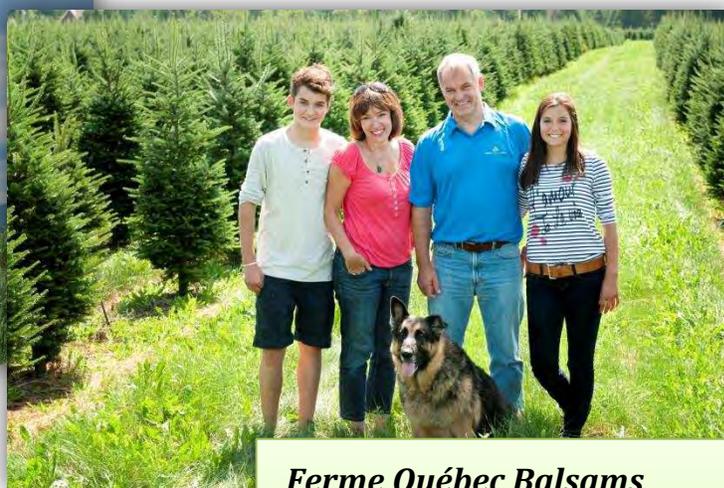
402, chemin du Petit Brompton, Racine



Groupe Lieutenant

*Lait,
cultures commerciales*

243, route 216, Stoke



Ferme Québec Balsams

Sapins de Noël

49, rue Principale, Courcelles



La ferme Renaissance

*Sangliers, cerfs rouges,
cochons Tamworth, dindons*

1120, 2^e rang Sud, Weedon



Comme employeur conciliant

SES ÉTUDES MA PRIORITÉ

PRÉPAREZ VOTRE RELÈVE !

Une main-d'oeuvre qualifiée, une relève formée, ça passe d'abord par la diplomation ou la qualification.

jechoisismonemployeur.com



Du nouveau aux Rendez-vous de la relève en agriculture

Marc-Sylvain Pouliot, conseiller à la vie syndicale

Après des éditions à Saint-Camille, Coaticook et Weedon, le comité organisateur a choisi la municipalité de Racine pour tenir la 4e édition des *Rendez-vous de la relève en agriculture*, le 4 novembre 2014.

La formule retenue cette année permettra la participation des étudiants de niveau universitaire, des étudiants inscrits à l'ITA de St-Hyacinthe et des anciens élèves des programmes respectifs en agriculture (formation professionnelle et collégiale) de l'Estrie. En fait, le but demeure le même : offrir une occasion concrète de planifier son avenir en agriculture dans la région.

Les *Rendez-vous de la relève en agriculture* est une journée de maillage s'adressant à environ 100 étudiants d'une formation en agriculture, de même qu'à la relève ayant un projet agricole en vue. Par le biais d'une formule dynamique alternant des visites sur le terrain, des ateliers de formation, des rencontres expresses et par la présence de kiosques, les jeunes ont la chance d'établir un contact privilégié avec des agriculteurs chevronnés, des cédants potentiels et les principaux acteurs du monde agricole.



Pour la région, il s'agit d'un prétexte pour aborder de manière proactive la relève dans cette importante activité économique, de positionner la région auprès de ces futurs entrepreneurs et d'identifier des candidats pour des stages, des emplois ou pour prendre la relève d'entreprises agricoles.

Plusieurs collaborateurs participent à l'organisation de la journée, notamment le MAPAQ-Estrie, la Fédération de l'UPA-Estrie, le Syndicat de la relève agricole de l'Estrie, Inode Estrie, le CRIFA de Coaticook, le Cégep de Victoriaville, le Cégep de Sherbrooke et la Maison familiale rurale du Granit, auxquels se joignent de nombreux professionnels du monde agricole et partenaires financiers. Information : www.rendezvousreleve.org.

La berce du Caucase, doit être contrôlée

Valéry Martin, conseillère aux communications

La berce du Caucase est une plante envahissante qui peut être dangereuse pour la santé humaine. Elle a été introduite en Amérique du Nord au début du siècle dernier pour des raisons horticoles.

Sa sève contient des toxines activées par les rayons ultraviolets. Le contact avec la sève, combiné avec l'exposition à la lumière, peut causer des lésions cutanées semblables à des brûlures. De plus, la berce du Caucase est très envahissante et colonise rapidement divers milieux. Elle représente donc un risque pour la santé et pour l'environnement.

Il est très important de limiter la propagation de cette plante, de ne jamais la vendre, la semer, la planter, la multiplier ou la transporter. Lorsqu'elle est présente, il est souhaitable de signaler son emplacement et de l'éliminer.

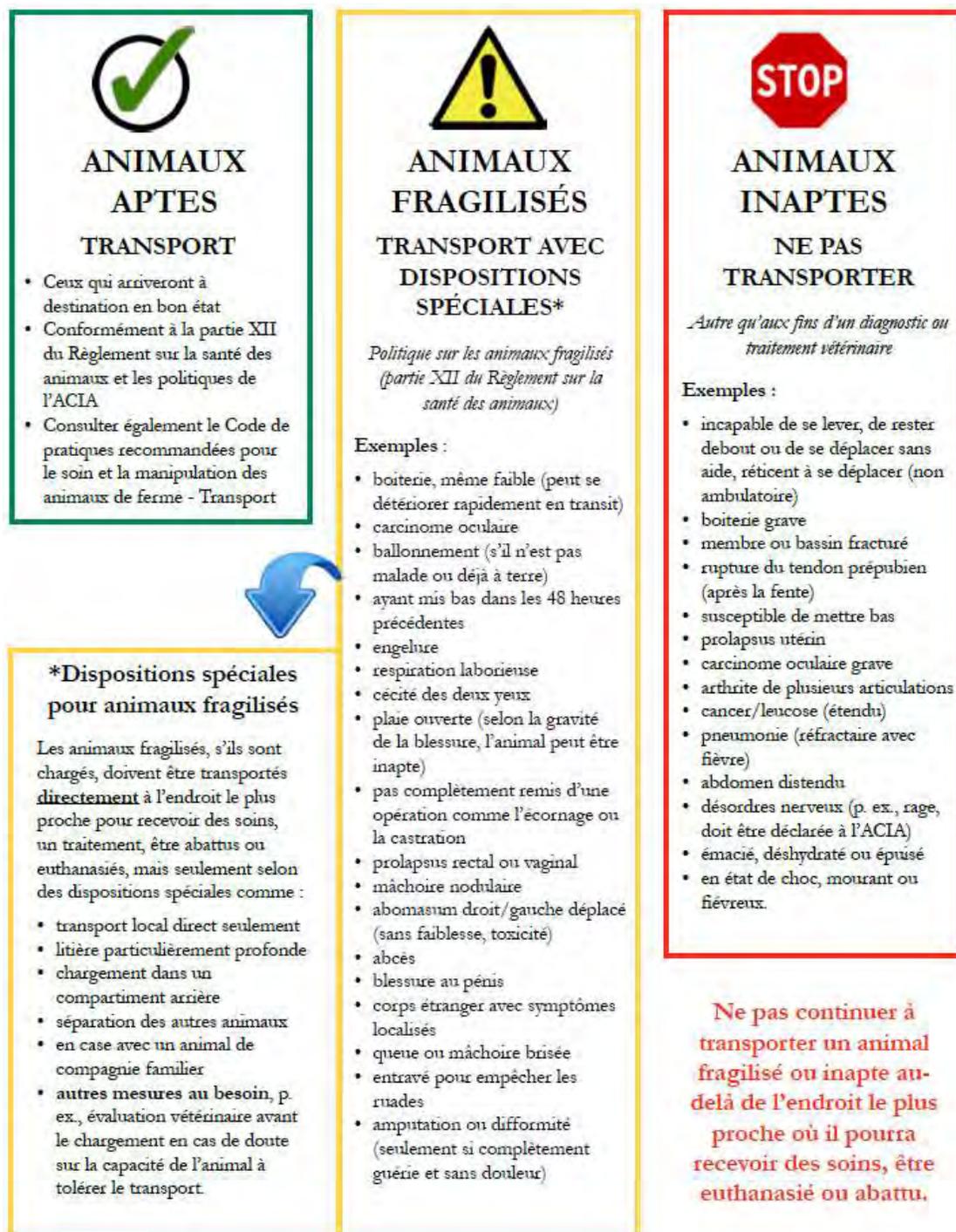
Pour signaler la présence de la plante, communiquez avec la municipalité concernée et le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la lutte contre les changements climatiques au **1 800 561-1616**. Photographiez le plant pour permettre de confirmer votre observation par les professionnels du MDDELCC. Informations supplémentaires au : www.mddelcc.gouv.qc.ca/biodiversite/nuisibles/berce-caucase/index.htm.



Arbre de décision pour le transport des animaux

Robert Trudeau, conseiller à la vie syndicale

Nous reproduisons ici un outil pour vous aider à prendre la bonne décision lorsque vient le temps de transporter des animaux. Le *Code de pratiques pour le soin et la manipulation des animaux de boucherie* a été réédité le 6 septembre 2013. Vous le retrouverez en entier sur le site du Conseil national pour les soins aux animaux d'élevage au : www.nfacc.ca.



Source : Conseil national pour les soins aux animaux d'élevage, *Code de pratiques pour le soin et la manipulation des bovins de boucherie*, 2013, p. 47.

Les femmes et l'agriculture – un pilier de la réussite de l'entreprise

Yolande Lemire, conseillère en transfert d'entreprise, Regroupement des CRÉA du Québec

Au cours des dernières années, j'ai eu la chance de participer à la réalisation des soirées hommages aux bâtisseurs organisées par le Club Holstein de Sherbrooke. Bien que l'hommage s'adresse plus particulièrement aux bâtisseurs, il n'en demeure pas moins que chacun d'eux me mentionnait l'importance du rôle de leur épouse dans la réalisation de leur carrière : « Sans mon épouse, rien de tout ceci n'aurait pu se produire » me disent-ils. Bon, vous me direz la célèbre phrase : « Derrière chaque grand homme se trouve une femme! » Oui, aujourd'hui je le crois.

Mon article ne veut pas reprendre l'histoire de la place des femmes dans l'agriculture, ni l'actualiser. Il se veut plutôt un rappel de l'importance de cette ressource humaine disponible qui, si bien utilisée, devient un allié de taille, un pilier de la réussite de l'entreprise.

Les femmes ont toujours joué un rôle important dans la vie des exploitations agricoles auxquelles elles étaient affiliées. Elles sont devenues des actrices incontournables du paysage agricole, et ce, tant parmi les chefs d'exploitation de l'entreprise que parmi les salariés. Du temps de nos grands-mères ou du temps de la Seconde Guerre, faute de main d'œuvre disponible, elles étaient souvent présentes dans les actions quotidiennes de la ferme, à la traite des vaches ou la livraison du lait, dans l'alimentation des animaux, à ramasser les œufs et au mirage des œufs, dans le sarclage des jardins, etc. Elles parvenaient à concilier leur temps de travail entre les tâches à la ferme et leur rôle de femme et de mère. Cette main-d'œuvre était disponible, engagée, permettait à l'exploitant de développer son produit et de poursuivre l'exploitation de son entreprise.

L'agricultrice d'aujourd'hui

Leur rôle à travers les années à titre de conjointe ou d'aide occasionnelle effectuant discrètement, mais efficacement une bonne partie des tâches de la ferme demeurait dans l'ombre. Mais tout ça, comme bien d'autres secteurs d'activités a su évoluer. Il semble que le monde de l'agriculture d'aujourd'hui se féminise de plus en plus. On retrouve davantage de femmes dans des rôles clés de l'entreprise agricole. Elles sont souvent co-exploitantes de leur entreprise avec leur conjoint ou un associé. Les agricultrices d'aujourd'hui disposent de qualités essentielles pour pratiquer l'agriculture. Elles sont formées, diplômées, informées et actives dans l'entreprise et dans les organisations. Elles sont habiles dans la gestion de l'exploitation, les démarches administratives, dans les négociations avec les organisations agricoles, dans le contact avec le public, elles sont à l'aise dans la vente. Plus aucune production agricole n'est inaccessible aux femmes désireuses de faire de l'agriculture. Elles ont su se former, savent s'imposer, diriger et être autonomes dans leurs actions et leurs décisions. Elles font partie des acteurs économiques qui ont de l'influence sur les décisions et les directions du développement durable de leur entreprise.

Le monde agricole a longtemps été considéré comme un milieu d'hommes, mais il semble que cette représentation semble vouloir s'estomper. La présence des femmes dans l'agriculture a su apporter un nouvel élan à l'agriculture. L'agricultrice d'aujourd'hui est convaincue d'être à la bonne place, dans l'entreprise à vouloir, elle aussi, réussir.



**HEUREUSEMENT,
vous n'êtes plus seule!**

DEVENEZ MEMBRE
DE LA FÉDÉRATION DES
AGRICULTRICES DU QUÉBEC

POUR INFORMATION : 450 679-0540 #8469



Agricultrices.com





GRAND RASSEMBLEMENT DES FAMILLES AGRICOLES

C'est par une journée ensoleillée que s'est déroulé le Grand rassemblement des familles agricoles de l'Estrie, le 20 juillet dernier à l'aréna de Weedon.



Petits et grands se sont régalez en plus de s'amuser.



Près de 500 producteurs, productrices et leurs familles se sont réunis pour célébrer l'Année internationale de l'agriculture familiale dans une ambiance festive d'échange et de fraternité avec leurs confrères et consœurs partageant la même passion : l'agriculture.



Félicitations aux membres des équipes des sept syndicats locaux qui ont participé avec enthousiasme aux compétitions!

Les membres du comité organisateur vie syndicale tiennent à remercier tous les participants, commanditaires et bénévoles pour leur collaboration à cette magnifique journée familiale agricole.

**L'agriculture familiale
toujours vraie!**

Préparation pour le marché de détail (2^e partie)

Ghislain Lefebvre, coordonnateur au développement régional, CIBLE

Un producteur désire vendre ses produits dans les épiceries de la région, mais ne sait pas s'il est complètement prêt?

Relation de confiance

Les bonnes relations avec les marchands commencent par le respect des besoins de chacun. Il est important de définir clairement ce que l'entreprise peut offrir au détaillant : volume de production, régularité des livraisons, possibilité de faire des dégustations en magasin, etc. Une fois les limites de l'entreprise définies clairement, il sera plus facile pour le marchand de les respecter.

À l'inverse, il est important pour les producteurs de respecter les détaillants en offrant une transparence sur les volumes de produits qu'il est possible de fournir et en livrant aux heures fixées par le marchand par exemple.

Certains marchands s'attendent à ce que les producteurs placent les produits sur les tablettes, d'autres veulent s'en charger eux-mêmes. Il est important de s'assurer de connaître les attentes du marchand sur ce point aussi.

Rendez-vous d'affaires

Un rendez-vous d'affaires ça se prépare! Il est important de respecter un certain nombre de points lors des rencontres avec les marchands en commençant par la prise d'un rendez-vous avant de se présenter sur place. De plus, il est important de savoir quoi dire une fois en face du marchand et de savoir comment vendre ses produits. Une liste propre et claire de produits fera bien meilleure impression qu'une photocopie brouillonne.



Cibler les magasins

Il est souvent plus facile d'accéder aux plus petites épiceries de marchands propriétaires qu'aux gros magasins corporatifs. Les chaînes n'ont pas toutes les mêmes façons de faire affaire avec les petits producteurs. Il est préférable de se renseigner avant de choisir quelles chaînes et quels magasins seront approchés. Les façons de faire de chaque chaîne évoluent dans le temps et ce qui était vrai quelques mois auparavant peut ne plus l'être aujourd'hui.

Pour en apprendre davantage sur les démarches visant à accéder au marché de détail, il est possible de visionner trois conférences dans la zone vidéo du site www.createursdesaveurs.com. Ces conférences ont été tournées lors de la demi-journée *Pour une mise en marché rentable* organisé en mars 2014 par le Centre d'entrepreneuriat Dobson-Lagassé en collaboration avec le CIBLE, la Maison régionale de l'industrie, le MAPAQ-Estrie et Saveurs des Cantons.

Le *Résumé de la préparation pour le marché de détail* complet se trouve sur le site www.cible-estrie.qc.ca sous l'onglet *Liens utiles*.

Coup de cœur en agroenvironnement

Le comité de la journée de conservation des ressources et des grandes cultures désire souligner les bons coups des productrices et producteurs en agroenvironnement.

Vous connaissez une productrice ou un producteur ou, vous faites vous-même une action bénéfique pour votre environnement, faites-le nous savoir en remplissant ce formulaire.



Coup de cœur en agroenvironnement

Mise en candidature

Nom de la personne et ses coordonnées : _____

Description du bon coup (objectif, superficie, résultats) : _____

Prix

La personne gagnante remportera un voyage de chaux.

Retournez ce formulaire au MAPAQ à l'attention de Ermin Menkovic par courriel :

ermin.menkovic@mapaq.gouv.qc.ca ou par télécopieur au 819 820-3942.

Vous avez jusqu'au **1 décembre 2014** pour nous retourner le formulaire.



Conseil de gouvernance de l'eau
des bassins versants de la rivière Saint-François



• Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation
• La Financière agricole

Le réseau Agriconseils, c'est quoi?

Sylvie Tardif, directrice, réseau Agriconseils Estrie



Beaucoup d'entre vous connaissez le réseau Agriconseils, mais pour certains, ce dernier est méconnu.

Le réseau Agriconseils de l'Estrie est sous la responsabilité d'un conseil d'administration formé de cinq producteurs et cinq intervenants de la région. Depuis quelques années, le réseau administre l'aide financière dédiée aux services-conseils agricoles en Estrie. Ce volet était auparavant administré par le MAPAQ.

Toutes les régions administratives du Québec ont leur propre réseau Agriconseils depuis 2006. Sur les quelques 2 500 producteurs que compte la région, près de 1 400 ont bénéficié de subventions offertes par le réseau.

Qui peut bénéficier de ses aides financières? Tout producteur agricole dûment enregistré au MAPAQ.

En quoi consistent-elles ? Elles consistent à payer une partie – variant de 50 % à 90 \$ - des frais d'un professionnel non lié œuvrant à votre ferme.

Qu'entend-on par non lié? Cela signifie que le professionnel n'est aucunement lié à la vente de quoi que ce soit en lien avec ses services professionnels. En résumé, ses revenus sont reliés uniquement à la vente de services-conseils.

Les services-conseils auxquels vous avez droits et pour lesquels le réseau offre des subventions se situent dans les domaines suivants : gestion financière, régie d'élevage, régie des cultures, agroenvironnement, transfert de ferme, démarrage, agrotransformation, agrotourisme etc. Une multitude de services sont offerts à des pourcentages d'aides financières variées. Pour plus de détails, consultez notre site web à l'adresse suivante : www.agriconseils.qc.ca, cliquez sur Estrie, offre de services 2014-2015 ou téléphonez au 819 829-0641.

Stratégie de positionnement des aliments du Québec sur le marché institutionnel

Nous avons besoin de vous!

Youri Lambert-Milot, chargé de projet, Conférence régionale des élus de l'Estrie

Dans l'objectif de faciliter l'accès des aliments québécois dans les institutions publiques, la Stratégie de positionnement des aliments du Québec sur le marché institutionnel veut favoriser de nouvelles occasions d'affaires pour les entreprises agroalimentaires estriennes.

Dans cette optique, la Conférence régionale des élus (CRÉ) de l'Estrie, en partenariat avec la direction régionale du MAPAQ et la Fédération de l'UPA-Estrie, trace le portrait de l'offre de produits offerts par les entreprises de la région. Si ce n'est déjà fait, vous, producteurs concernés recevrez bientôt une lettre expliquant plus en détail la démarche de la CRÉ de l'Estrie ainsi qu'un sondage qui ne devrait pas vous prendre plus de 15 minutes. Nous vous invitons à le remplir et à nous le retourner d'ici **le 15 septembre**.

Pour toutes questions ou informations supplémentaires, vous pouvez joindre Youri Lambert-Milot, chargé de projet à la CRÉ de l'Estrie par téléphone au 819 563-1911, poste 225, ou par courriel au ylm@creestrie.qc.ca.

La CRÉ de l'Estrie et ses partenaires, vous remercient pour le temps que vous voudrez bien consacrer à cette démarche.

Les activités agricoles dans l'habitat de la tortue des bois

Anne-Marie Cyr, coordonnatrice aux communications et au développement, Corridor appalachien

La tortue des bois fait partie des six espèces de tortues d'eau douce en situation précaire au Québec. Une population habite ici, le long des rivières ou des ruisseaux à méandres ayant un lit de sable ou de gravier fin. Bien qu'elle soit la plus terrestre des tortues du Québec, elle ne s'éloigne jamais très loin des cours d'eau, quelques centaines de mètres tout au plus.



La tortue des bois se distingue par la couleur orangée de ses pattes et de son cou. Sa carapace est brunâtre, tirant parfois sur le gris, tandis que son plastron est jaune avec des taches noires. Le plastron du mâle est concave contrairement à celui de la femelle qui est convexe. À l'âge adulte, la carapace de cette tortue fait environ 20 cm de long.

La tortue des bois fréquente des habitats variés; généralement, on la retrouve près de bosquets d'aulnes, de boisés ouverts ou de champs. **Elle utilise également des sites humanisés comme les terres agricoles et les gravières.**

Une espèce en péril

Le gouvernement du Québec a inscrit la tortue des bois au nombre des espèces désignées vulnérables et elle

est jugée menacée au Canada. Depuis plusieurs années les populations de tortues des bois se font de plus en plus rares. Le développement agricole et rural a modifié considérablement son habitat et la rareté de cette tortue

est directement liée à la perte de ses habitats de prédilection. Les accidents de la route ou avec la machinerie agricole contribuent aussi à la forte mortalité de la tortue des bois.

Aidez-nous à conserver cette espèce en appliquant quelques mesures bien simples

Plusieurs études et observations démontrent qu'une des causes principales de mortalité chez la tortue des bois adulte est la mutilation par les faucheuses utilisées pour la coupe des foins. Les faucheuses à disques ajustées pour faire la coupe du foin à 5 cm (2 pouces) de hauteur entrent en collision avec les tortues des bois qui s'aventurent parfois jusqu'à 300 m de la rive des cours d'eau.

La mesure de protection la plus simple à appliquer et la plus efficace pour protéger la tortue des bois est d'effectuer la fauche des prairies à une hauteur minimale de 10 cm (4 pouces). À cette hauteur, les lames des faucheuses ne heurtent habituellement pas les tortues des bois.

Faites participer vos clients

Si vous êtes un producteur agricole qui réalise la fauche des prairies à forfait, n'hésitez pas à proposer à vos clients cette mesure de protection de la tortue des bois. D'ailleurs, plusieurs d'entre eux se sont déjà entendus avec nous pour poser ce petit geste.

Une hauteur de coupe à 10 cm permettra non seulement à la plante d'avoir une meilleure repousse, mais cela créera une "chambre d'air" sous les andains, ce qui facilitera le séchage. En fauchant haut, la plante n'a pas à puiser dans ses réserves pour repartir, elle fait juste continuer à pousser.

Corridor appalachien est un organisme de conservation sans but lucratif qui a pour mission de protéger les milieux naturels de la région des Appalaches. Visitez www.corridorappalachien.ca ou appelez-nous au 450 297-1145 pour plus d'information.



Transferts de travailleurs étrangers temporaires

Il est grand temps de penser à vos demandes de transferts de fin de saison pour les travailleurs étrangers temporaires (TET).

Il faut compter presque trois semaines pour tout le processus.

De plus, dû à de nouvelles exigences de Service Canada, nous ne pouvons plus signer nous-mêmes les documents nécessaires à une demande, nous devons faire appel à un conseiller en immigration. Par conséquent, des frais de 60 \$ par demande seront exigibles pour chaque transfert. Soyez prévoyants!

Prenez rendez-vous avec Valérie Giguère, responsable du Centre d'emploi agricole de l'Estrie en appelant au 819 346-8905, poste 124 ou via vgiguere@upa.qc.ca.

Oyé! Oyé! Le site www.emploiagricole.com revu et amélioré est maintenant en ligne. Nous vous invitons à le consulter.

Assemblées générales - syndicats locaux

Un avis de convocation vous sera envoyé

Date	Heure	Syndicat	Lieu
Mardi 16 sept.	18 h 30 Souper 20 h AGA	Syndicat local de l'UPA du Val-Saint-François et de Sherbrooke	Parc Historique de la Poudrière de Windsor 342, rue St-Georges, Windsor
Jeudi 18 sept.	20 h AGA Goûter en fin de soirée	Syndicat local de l'UPA de Coaticook	Salle l'Épervier 80, St-Jacques-Sud, Coaticook
Dimanche 21 sept.	11 h Brunch 13 h AGA	Syndicat local de l'UPA du Granit	Salle de l'OTJ 134, rue Dallaire, St-Ludger
Mardi 23 sept.	En soirée	Syndicat de l'UPA de Frontenac	Endroit à déterminer
Mardi 23 sept.	18 h 30 Souper 20 h AGA	Syndicat local de l'UPA Des Sources	Salle municipale de Wotton 759, rue St-Jean, Wotton
Mercredi 24 sept.	19 h 30 AGA Goûter en soirée	Syndicat local de l'UPA de Memphrémagog	Érablière Magolait 1540, chemin Ayer's Cliff, Magog
Dimanche 28 sept.	10 h 30 Brunch 12 h 30 AGA	Syndicat local de l'UPA du Haut-Saint-François	Centre communautaire – Manège militaire 563, rue Main, Bury

RAPPEL - Excursion-conférence sur l'utilité des peupliers

La Fiducie de recherche sur la forêt des Cantons-de-l'Est organise une excursion-conférence ayant pour thème **Les peupliers au service du territoire agricole**. L'activité se déroulera les 18 et 19 septembre 2014 à l'Hôtel Estrimont d'Orford.

Cette excursion-conférence vise à montrer des exemples concrets d'aménagement du territoire agricole utilisant, entre autres, le peuplier, un arbre à croissance très rapide, mais également des arbres feuillus nobles et des résineux, afin de favoriser une agriculture durable où la plantation ciblée d'arbres permet une multitude de services écosystémiques.

L'activité s'adresse principalement aux producteurs agricoles, aux propriétaires forestiers privés ainsi qu'aux gestionnaires et intervenants en zones agricole et agroforestière.

Inscription : www.afsq.org/boutique.asp#57

Programmation complète sur : www.estrie.upa.qc.ca/fr/Salle_de_presse/Documents_utiles.html

Journées d'information 2014-2015



Photos : Éric Labonté, MAPAQ, André Pettigrew

La Direction régionale de l'Estrie vous propose, en collaboration avec divers partenaires, des journées d'information pour parfaire vos connaissances dans le domaine de l'agroalimentaire.

14 octobre 2014	Tournée agrotouristique en Chaudière-Appalaches
16 octobre 2014	Journée régionale de la brebis laitière
4 novembre 2014	Rendez-vous de la relève en agriculture
13 novembre 2014	5@7 agrotouristique
18 novembre 2014	Journée laitière de l'Estrie
6 janvier 2015	Colloque interrégional sur la santé des sols
15 janvier 2015	Journée acéricole – Sherbrooke
24 janvier 2015	Journée acéricole – Lac-Mégantic
27 janvier 2015	Colloque en gestion agricole
Février 2015	Journée horticole de l'Estrie (date à préciser)
Février 2015	Journée grandes cultures et conservation des ressources (date à préciser)
Février 2015	Journée régionale démarrage et transfert d'entreprise agricole (date à préciser)
Février 2015	Soirée d'information et de discussion sur la production bovine (date à préciser)
Février 2015	Journée porcine de l'Estrie (date à préciser)
21 février 2015	12^e colloque provincial sur la production d'arbres de Noël
Mars 2015	Journée agrotourisme dans les Cantons (date à préciser)
Avril 2015	Journée ovine de l'Estrie (date à préciser)

Pour connaître les détails de la programmation ou pour trouver comment vous inscrire, consultez le site Web du MAPAQ en Estrie : www.mapaq.gouv.qc.ca/estrie. Vous pouvez aussi appeler au 819 820-3001 ou, sans frais, au 1 800 363-7461.

Un merci particulier à nos principaux collaborateurs dans l'organisation de ces journées d'information : **Club agroenvironnemental de l'Estrie, Réseau Agriconseils de l'Estrie et Fédération de l'UPA-Estrie.**